

ACTION URGENTE

DES CENTAINES DE PERSONNES DÉTENUES EN IRAN DEPUIS LES MANIFESTATIONS DE L'ACHOURA

Deux femmes, Leily Afshar et Atieh Yousefi, et un homme, Reza al Basha, figurent parmi les centaines de personnes qui seraient détenues au secret depuis la vague d'arrestations qui a eu lieu les 27 et 28 novembre 2009, à l'occasion de la fête musulmane chiite de l'Achoura. Toutes les personnes appréhendées risquent la torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Les trois personnes citées ont été arrêtées pendant ou peu après les manifestations antigouvernementales, violemment réprimées, qui se sont déroulées dans tout le pays. Au moins sept personnes ont été tuées, semble-t-il, par les forces de sécurité sur les lieux des rassemblements ou à proximité. Leily Afshar et Reza al Basha ont été arrêtés à Téhéran, la capitale iranienne. Leily Afshar, une photographe de vingt-neuf ans, a été arrêtée dans l'après-midi du 27 décembre, le jour de l'Achoura. Des agents en civil l'ont extraite de sa voiture non loin du lieu d'une manifestation. Elle a été autorisée à passer un appel téléphonique à sa famille. Elle a alors confirmé qu'elle était détenue à la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran, section placée sous l'autorité directe du ministère du Renseignement. Reza al Basha, un ressortissant syrien qui fait ses études en Iran, a été arrêté le même jour mais dans des circonstances différentes. Il est journaliste à temps partiel pour Dubai TV, une chaîne de télévision appartenant à l'État émirien. On ignore où il est détenu à l'heure actuelle.

La défenseure des droits des femmes Atieh Yousefi a été arrêtée à Rasht, une ville du nord du pays, alors qu'elle tentait de venir en aide à une jeune femme qui avait été passée à tabac et blessée par les forces de sécurité au cours d'une manifestation. Elle est détenue sans inculpation à la prison de Lakan, à Rasht, et a pu recevoir la visite de sa famille le 1^{er} janvier.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- soulignez le fait que Leily Afshar, Atieh Yousefi et Reza al Basha, ainsi que toutes les autres personnes détenues, doivent être protégés contre la torture et les autres formes de mauvais traitements, autorisés à entrer en contact avec leurs proches et leurs avocats ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires, et doivent être déférés sans délai à la justice afin qu'ils puissent contester la légalité de leur détention ;
- demandez que toute personne détenue uniquement pour avoir participé de manière pacifique à des manifestations lors de la fête de l'Achoura ou les jours suivants soit libérée immédiatement et sans condition, et que les autres personnes soupçonnées d'avoir commis des infractions pénales soient jugées rapidement et équitablement sans risquer la peine de mort ;
- exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour que les opérations de maintien de l'ordre lors de manifestations à venir soient conformes aux normes internationales, en rappelant notamment que les armes à feu ne doivent être utilisées qu'en dernier recours et lorsque cela est inévitable pour protéger des vies humaines, et appelez-les à diligenter une enquête impartiale sur les homicides commis lors des festivités de l'Achoura.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 19 FEVRIER 2010 :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of Shahid
Keshvar Doust Street, Tehran, République
islamique d'Iran

Courriers électroniques :

info_leader@leader.ir

via son site Internet :

<http://www.leader.ir/langs/en/index.php?>

[p=letter](#) (en anglais)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Sadeq Larijani
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office of
the Head of the Judiciary)
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e
Jomhouri, Tehran, 1316814737
République islamique d'Iran

Courriers électroniques : via son site

Internet :

<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx>

(1^{er} champ comportant une étoile : prénom ;

2^e champ : nom de famille ; 3^e champ :

adresse électronique)

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Chef du Comité des droits de l'homme au sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad Larijani
Bureau of International Affairs, Office of the
Head of the Judiciary, Pasteur St., Vali Asr
Ave. south of Serah-e Jomhouri, Tehran
1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : bia.judi@yahoo.com

Fax : + 98 21 5 537 8827 (merci de vous

montrer persévérant)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES CENTAINES DE PERSONNES DÉTENUES EN IRAN DEPUIS LES MANIFESTATIONS DE L'ACHOURA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Atieh Yousefi participe à la campagne Un million de signatures, également appelée Campagne pour l'égalité, une initiative populaire de défense des droits des femmes qui vise à mettre fin à la discrimination dont celles-ci font l'objet dans le droit iranien. Elle a été lancée en 2006 dans le but de recueillir un million de signatures de citoyens iraniens en faveur de la réforme des lois discriminatoires envers les femmes.

L'achoura, qui se déroule lors du mois de *mouharram* du calendrier musulman, est l'un des jours les plus saints pour les musulmans chiites, qui descendent généralement dans la rue afin de commémorer la mort de l'imam Hussein, le petit-fils du prophète Mahomet. Cette date correspondait aussi au septième jour du deuil du grand ayatollah Montazeri, un haut dignitaire religieux opposé au régime qui était décédé la semaine précédente. Des personnes présentes à ses funérailles avaient également été arrêtées (voir l'AU 347/09, MDE 13/132/2009).

Les manifestations organisées en juin et juillet pour protester contre le résultat contesté de l'élection présidentielle de juin 2009 ont été violemment réprimées et les *bassidji*, une milice paramilitaire, ont eu recours à une force excessive. Depuis lors, des manifestations ont lieu à l'occasion de dates d'importance nationale car les rassemblements publics sont autorisés lors de ces journées. Il s'agit notamment de la Journée mondiale d'Al Quds (18 septembre), de l'anniversaire de la prise de l'ambassade américaine (4 novembre) et de la Journée nationale des étudiants (7 décembre), lors de laquelle des centaines de manifestants ont été arrêtés, beaucoup ayant été libérés par la suite.

Nombre des personnes arrêtées lors de manifestations précédentes ont été torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements. Au moins trois d'entre elles sont mortes des suites des actes de torture qui leur ont été infligés au centre de détention de Kahrizak, près de Téhéran. Le 19 décembre 2009, un tribunal militaire de Téhéran a annoncé que 12 personnes avaient été inculpées, dont trois de meurtre, à la suite de ces violences.

Lors de la fête de l'Achoura et dans les jours qui ont suivi, les forces de sécurité ont fait preuve d'une violence sans précédent depuis le début du mouvement de protestation. Le site Internet d'opposition Jaras estime qu'au moins 1 300 personnes ont été arrêtées à travers l'Iran, dont 600 à Ispahan et 200 à Najafabad, et les autorités ont reconnu l'arrestation de 500 personnes à Téhéran. Selon des organisations de défense des droits humains, au moins 300 personnes sont toujours détenues à la prison d'Evin, à Téhéran, et d'après des informations qui n'ont pas été confirmées, d'autres personnes pourraient être incarcérées dans un centre de détention rouvert dans le complexe d'Eshratabad, au centre de Téhéran, et placé sous le contrôle des *pasdaran* (gardiens de la révolution). Les autorités iraniennes ont déclaré que les manifestants qui « se soulèvent » ou commettent des actes de violence tels que des incendies volontaires seraient inculpés de *moharebeh* (inimitié à l'égard de Dieu), une infraction passible de la peine de mort. Le 5 janvier, cinq personnes dont on ignore les noms auraient été inculpées de *moharebeh* à la suite de la manifestation de l'Achoura et pourraient être jugées très prochainement.

Les autorités ont reconnu entre huit et 15 décès, bien que ce chiffre ait ensuite été réduit à sept. Elles ont nié le fait que Sayed Ali Moussavi, le neveu du dirigeant de l'opposition Mir Hossein Moussavi, a été tué par les forces de sécurité, en affirmant qu'il avait été abattu en pleine poitrine par des tireurs inconnus à proximité de son domicile. Mohsen Makhmalbaf, un réalisateur proche de Mir Hossein Moussavi, a déclaré le 29 décembre que Sayed Ali Moussavi avait reçu, la semaine précédant son décès, plusieurs menaces de mort, proférées par des membres des forces de sécurité dont on ignore l'identité, et qu'il avait été abattu en pleine poitrine par cinq hommes, qui seraient des agents en civil des forces de sécurité. Au moins deux des autres personnes tuées auraient été délibérément renversées par des véhicules appartenant, semble-t-il, aux forces de sécurité, bien que les autorités nient une fois de plus toute responsabilité.

Selon Jaras, plus de 180 journalistes, défenseurs des droits humains et membres de partis politiques proches de Mir Hossein Moussavi et de l'ancien président Khatami auraient été arrêtés depuis le début des manifestations, parmi lesquels Emadeddin Baghi, le lauréat 2009 du prix Martin Ennals, décerné à des défenseurs des droits humains. Voir l'AU 05/10, MDE 13/003/2010.

AU 06/10, MDE 13/004/2010, 8 janvier 2010

AMNESTY
INTERNATIONAL

